



**2018 DJS 158** Attribution de la dénomination Angel Parra au Centre Paris Anim' situé 183 rue Vercingétorix (14<sup>e</sup>).

PROJET DE DÉLIBÉRATION  
EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Romancier et chanteur chilien, Angel Parra est né le 27 juillet 1943 à Valparaíso, au Chili. Il est le fils de Violeta Parra.

Militant communiste, engagé auprès de Salvador Allende, il s'oppose au pouvoir de Pinochet. Angel Parra est arrêté, torturé puis déporté dans le camp de prisonniers de Chacabuco. Une mobilisation internationale et d'artistes (dont Yves Montand, Charles Aznavour et Joan Baez) contraint le pouvoir ; il sera libéré puis expulsé au Mexique en 1974 avant de s'installer en France.

Avec sa sœur Isabel, il travaille à entretenir la flamme de la solidarité avec le peuple chilien à travers leur répertoire, qui compte les chansons de Violeta mais aussi les textes d'Angel. Chanteur engagé, il écrit au-delà du format de la chanson et publie en 2007, son premier roman Mains sur la nuque (chez Métailié), dans lequel il évoque notamment les événements de 1973.

Résidant du 14<sup>e</sup> et très impliqué dans l'action associative et culturelle locale, Angel Parra marqua la vie de l'arrondissement.

La Mairie du 14<sup>e</sup> a eu plusieurs fois le privilège de l'accueillir, notamment en 2011 pour un concert remarquable en hommage à Georges Brassens, organisé dans le cadre de la Fureur des mots.

Usager du centre Paris Anim' situé 183 rue Vercingétorix (14<sup>e</sup>) et très lié aux équipes, il y a donné des concerts et a travaillé en partenariat sur des événements extérieurs. Il avait noué avec les adhérents, les équipes et le public des relations privilégiées.

Il avait à cœur de défendre au quotidien les valeurs partagées avec cet équipement public : l'éducation populaire, le vivre ensemble et la transmission.

Angel Parra, figure de la diaspora chilienne, est mort le matin du samedi 11 mars 2017, à Paris, vaincu par le cancer à l'âge de 73 ans. Ses cendres ont été dispersées au Chili.

Suite à la proposition et l'adoption à l'unanimité d'un vœu du Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement, un vœu a été présenté et adopté par le Conseil de Paris en sa séance des 25, 26 et 27 septembre 2017.

La commission de dénomination des voies, places et équipements municipaux, qui s'est réunie le 11 juin 2018, a donné un avis favorable à cette proposition de dénomination.

Je soumets donc à votre approbation la dénomination « Centre Paris Anim' Angel Parra » au Centre Paris Anim' situé 183 rue Vercingétorix (14<sup>e</sup>).

Je vous prie Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris